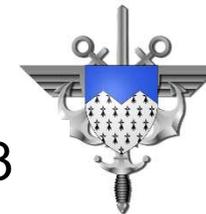


Lettre d'information de la DMD 22

DECEMBRE 2023



Mot du DMD : LCL Philippe DUPUY

Le dernier numéro de l'année 2023 est l'heure des bilans. 2023 aura été une année dense sur le plan de l'actualité internationale entre la poursuite de la guerre en Ukraine, le conflit dans la bande de Gaza survenu après des actes de terrorisme inouïs, la guerre entre Azerbaïdjan et l'Arménie, et le retrait des forces françaises au Mali, au Burkina-Faso et du Niger. Le recours à la guerre comme continuation de la politique est redevenu d'actualité comme le conceptualisait Clausewitz au XIX siècle. Le monde d'après le second conflit mondial n'est donc pas en train de changer mais il a déjà changé. Sa mutation douloureuse n'en est pas encore à son terme et la place de la France et les démocraties telles que nous les connaissons sont remises en cause. Mais 2023 est une année qui a été marquée pour le département par la tempête CIARAN dont certaines communes subissent encore et pour un moment les conséquences. Le changement climatique au-delà de l'écologie aura certainement des répercussions sur la sécurité de notre pays. Le développement de l'intelligence artificielle et des fonctionnalités que nous voudrions lui donner participe également aux changements du monde.

Sur le prisme de la DMD des Côtes d'Armor, les formations des jeunes porte-drapeaux, les jeudis de la Défense costarmoricens, les activités des classes de Défense montrent la prise en compte des changements planétaires au niveau local. Le rôle de notre jeunesse est primordial, c'est elle qui a l'avenir du pays entre les mains. C'est la responsabilité des plus anciens de l'aider à comprendre les menaces qui pèsent sur notre modèle démocratique, certes imparfait, mais jamais dépassé.

Ce numéro, vous expliquera également ce qu'est le « SIM swapping », nouvelle arnaque sur les téléphones portables, et fait un focus historique sur les Martyrs du lycée Anatole Le Braz.

Malgré cet éditorial à la tonalité assez grave, la délégation militaire des Côtes d'Armor vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Actualités :

Jeudis de la défense Cycle 2023-2024 :

La DMD 22 vous donne rendez-vous aux conférences du nouveau cycle des jeudis de la Défense qui se fera autour du thème de **l'Asie et la zone indopacifique**.

Les conférences précédentes ayant rencontré un réel succès, vous êtes d'ores et déjà invités à vous inscrire (par mail à l'adresse dmd22.cmi.fct@intradef.gouv.fr) à la prochaine qui aura lieu le 11 avril, sur le sujet de la guerre d'Indochine et le retrait des troupes françaises.

Evénements passés :

- 21 au 24 novembre : exercice « en terrain libre » de l'Ecole Militaire Interarmes de Coëtquidan au sud de Guingamp.
- 25 novembre : concert UNISSON à Dinan (concert caritatif donné par l'Orchestre d'Harmonie de Dinan, l'Ecole de Musique et la Musique des Transmissions au profit des blessés des armées).
- 05 décembre : hommage aux Morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. (Mémorial AFN de Plénée-Jugon).
- 07 décembre : conférence sur l'Inde et la zone Indopacifique. L'événement a rencontré un franc succès, le conférencier parvenant à captiver le public en se référant à sa riche expérience en relations internationales dans cette partie du monde.
- 04 au 08 décembre : exercice tactique du 1^{er} RHC (Phalsbourg-57) et du 11^e RAMa (Saint Aubin du Cormier-35) dans le secteur de Dinan. Cet exercice comprenant des phases de vol tactique (à très basse altitude) avait fait l'objet d'une sensibilisation de la DMD vers les mairies concernées.
- 08 décembre : cérémonie commémorative des Martyrs du collège Anatole Le Braz de Saint-Brieuc.

Evénements à venir :

- 15 décembre : cérémonie départementale de la Sainte-Barbe, organisée à Saint-Brieuc par le SDIS-22.

Infos diverses :

1. Intervention auprès des correspondants défense (CORDEF) :

Un cycle de conférences a été conduit au cours du mois de novembre. Le principe retenu consistait à inviter les CORDEF par EPCI, afin entre autres de limiter leurs trajets. La DMD remercie tous ceux qui ont accepté d'y consacrer un peu de leur temps précieux pour un moment d'échange particulièrement riche et utile.

Pour répondre à la demande de certains CORDEF, la DMD va également organiser une visite d'unités militaires, sur une journée, le voyage s'effectuant en car depuis Saint-Brieuc. Une note d'organisation sera diffusée aux mairies du département.

2. Cérémonies commémoratives de libération des villes du département :

2024 sera l'occasion de célébrer les 80 ans de la libération de villes du département. Dans ce cadre, certaines municipalités seront tentées de demander la participation des armées (piquet d'honneur et/ou de clairon). Les moyens humains étant comptés sur cette période (DDay80 en Normandie, JOP, etc.), il est demandé aux maires d'adresser au plus tôt leur demande à l'OGZDS (officier général de la zone de défense et de sécurité), qui les instruira à son niveau.

3. Exercice COUBERTIN 23 : Du 13 au 24 novembre, l'État-major interarmées du territoire national métropolitain (EMIA-TN) a organisé l'exercice *Coubertin 23*, dans le cadre de la préparation à la sécurisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Cet entraînement d'ampleur a permis d'éprouver les capacités des acteurs du dispositif de sécurisation du territoire dans les conditions les plus réalistes possibles. Basé sur le quartier général des Loges de Saint-Germain-en-Laye (78) et de la caserne Audéoud de Marseille (13), cet exercice inédit a impliqué plus de 300 participants issus de toutes les armées, en collaboration avec les services du ministère de l'Intérieur. L'objectif de Coubertin 23 a été d'entraîner les principaux états-majors opératifs et tactiques qui seront déployés lors des JOP24 pour répondre au besoin de la sécurisation de l'évènement. En outre, la séquence a permis de tester les procédures de coordination envisagées, du dispositif interministériel à l'échelon zonal. Plusieurs thématiques ont été abordées et étudiées : interactions avec les forces de sécurité intérieure et civile, planification des flux logistiques, sécurité aérienne et lutte anti-drone, sûreté maritime, protection d'emprises, gestion d'évènements cyber, dialogue civilo-militaire et réaction face une menace terroriste grandissante au fil de l'exercice. Concourantes des FSI sur le volet terrestre de cette sécurisation, les armées seront menantes dans la protection des espaces maritime et aérien, en particulier dans la lutte anti-drone (LAD).

4. Cybersécurité :

Recrudescence des arnaques :



Augmentation des arnaques par SIM swapping

- Les arnaqueurs se font passer pour des opérateurs téléphoniques qui vous invitent à répondre à une demande de changement de carte SIM en cliquant sur un lien dans le SMS
- Si vous cliquez sur le lien, un formulaire à remplir apparaît.
- Il permettra à l'arnaqueur d'avoir accès à tous les SMS que vous recevrez et s'emparer de votre entité téléphonique ce qui leur permettra de changer tous les codes que vous utilisez via votre téléphone portable
- **D'une manière générale, ne cliquez pas sur des liens que vous recevez même provenant de personne que vous connaissez. Préférez aller sur le site en entrant directement l'adresse du site.**
- **Au moindre doute, vous pouvez transférer le SMS douteux au 33 700 qui est la plateforme de lutte contre les SMS frauduleux.**

5. Ecole des jeunes porte-drapeaux :



La délégation militaire départementale offre une formation à destination des jeunes volontaires pour tenir la fonction de porte-drapeaux lors des cérémonies commémoratives. Cette formation complètement gratuite et désintéressée permet aux municipalités et aux associations d'envisager sereinement la suite pour leurs anciens « à l'œuvre », et ainsi éviter de devoir mettre au placard leurs drapeaux, faute de porteurs disponibles. Deux formations ont déjà eu lieu et deux autres sont programmées.

Pour en bénéficier, il suffit de contacter la DMD, conformément à la note d'organisation et les documents explicatifs en pièces jointes, diffusés il y a quelques mois aux maires et responsables d'association du département.

6. La synthèse « actu-défense » est disponible sur le lien suivant :

https://dicod.hosting.augure.com/Augure_Dicod/default.ashx?WCI=EmailViewer&id={10e332da-96f7-4283-a748-9570cac0ff38}

7. Page Facebook : La délégation militaire départementale dispose d'une page Facebook dont voici le lien :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100089754619387>

Nous invitons les municipalités et autres destinataires de cette lettre d'information à bien vouloir nous suivre sur cette page et partager nos communiqués.



@ DMD22

Les lycéens Martyrs de Saint-Brieuc

Les résistants du lycée Anatole-Le-Braz sont des lycéens et éducateurs du lycée Anatole-Le-Braz de Saint-Brieuc, dont les plus célèbres furent arrêtés pour faits de résistance le 10 décembre 1943.



LA JEUNESSE S'ENGAGE



Les circonstances spéciales dans lesquelles vivent à cette époque beaucoup de jeunes conduisent beaucoup d'entre eux à suivre la plus noble des causes avec le dévouement, la générosité et aussi l'imprudence propres à la jeunesse.

En mars 1941, le jeune Jean Camard, d'Etables-sur-Mer, élève de première, abandonne ses études pour s'enrôler dans un Réseau d'évasion de la France Combattante. Pendant plusieurs mois, il convoie de nombreux aviateurs alliés pour le Réseau Pat O'Leary, puis passe au Réseau Mithridate avec Jean Lanlo, de Saint-Quay-Portrieux. A plusieurs reprises, il conduit des aviateurs à la frontière espagnole.

Arrêté, puis condamné à mort, sa peine est commuée en vingt-cinq ans de travaux forcés. Il s'évade en gare du Nord à Paris, alors qu'il est en route pour la déportation. Revenu en Bretagne, il prend part aux ultimes combats de la Libération.

En mai 1943, un groupe de lycéens se rassemblent au sein du « Front Patriotique de la Jeunesse » (qui deviendra « Forces Unies de la Jeunesse Patriotique »). Ils se nomment : Yves Salaun, de Saint-Brieuc; Roger Le Houérou, de Pléhédel ; Louis Le Faucheur, de Saint-Laurent-de-la-Mer ; J. Harnois, Le Tonturier, Pierre Le Cornec, Henri Helouvry, de Saint-Brieuc; Georges Geffroy, Marcel Nogues, de Loudéac ; Jean Collet, de Guingamp ; Jean Le Moine, de Saint-Brieuc ; Pierre Le Joncour, de Plouha ; Raymond Quéré, Guy Allain. Ils disposent de tracts et de journaux clandestins qu'ils se partagent et distribuent dans leur quartier. Quelques-uns sont d'une folle témérité et procèdent à la distribution presque ouvertement, dans les soirées d'été ; ce qui amène l'arrestation de deux d'entre eux : J. Harnois et Le Tonturier.

LEADERSHIP

La plupart désire appartenir à un mouvement officiel. L'occasion leur est donnée assez curieusement, lorsque des élèves-maîtres, voulant connaître les résultats d'une composition de français, ouvrent la serviette d'un professeur pendant la récréation. Ils y trouvent la feuille de notes, mais également un paquet de journaux clandestins du Mouvement de Résistance Libération, dont M. Yves Lavoquer, leur professeur de français, est le responsable pour le département des Côtes-du-Nord.

Quelques jours plus tard, Yves Salaun, délégué des élèves, accoste M. Lavoquer et le prie d'accepter de prendre le commandement de leur groupe. Ayant reçu l'ordre de constituer l'Armée Secrète dans les Côtes-du-Nord, M. Lavoquer est tenu à une extrême prudence dans ses fréquentations. Il décline l'offre mais félicite ces jeunes lycéens de leurs intentions généreuses, tout en leur conseillant d'être très prudents.

Quelques semaines après, M. Guennebaud, collègue de M. Lavoquer au lycée, et son compagnon de lutte à Libération-Nord, prévient ce dernier que quelques élèves doivent tenter un coup de main contre la prison de Saint-Brieuc pour délivrer leurs deux camarades : Harnois et Le Tonturier. M. Lavoquer se doute bien qu'Yves Salaun est l'un des instigateurs du complot, et va le trouver. Celui-ci lui expose son plan. Il a tout prévu : le plan de la prison, l'heure des patrouilles, la rupture des communications téléphoniques, l'évacuation rapide des évadés et leur retraite. Un point faible : leurs armes consistent seulement en un revolver à barillet et le revolver du soldat allemand qu'ils ont tué à Plérin, quelques semaines plus tôt, et quelques autres armes disparates tout juste bonnes pour la défensive. La moindre mitrailleuse est suffisante pour les tenir en respect et les massacrer tous.

L'idée est noble et généreuse. Les conjurés connaissent les risques et veulent cependant les assumer courageusement.

M. Lavoquer est effrayé, persuadé qu'une pareille attaque va aboutir à un échec et à un massacre des jeunes assaillants mal préparés et mal armés. Enfin et surtout, ce projet n'est pas seulement dangereux pour ces jeunes lycéens, mais aussi pour la population parmi laquelle les Allemands vont prendre des otages dans la ville. D'autre part, Yvon Jézéquel, ancien élève du lycée, prépare l'enlèvement de la vedette allemande du Trieux qui ravitaille les phares. Il emmène deux cents kilos de documents ainsi qu'un groupe d'aviateurs alliés qu'il faut évacuer au plus tôt.

M. Lavoquer explique tout cela à Y. Salaun qui semble le comprendre et promet d'en informer ses camarades. Le voyant bien disposé, M. Lavoquer accepte de prendre la direction du groupe des lycéens et de leur fournir, au moment des combats de la Libération, les armes et le matériel nécessaires et, dans cette attente, de leur faire faire des liaisons, de distribuer des journaux clandestins et toutes missions relativement peu dangereuses. Tout ceci, sous la condition d'obtenir obéissance totale, discrétion et silence, sous peine des sanctions les plus graves. Tout d'abord, le groupe doit renoncer à la prise de la prison. S'il faut en forcer les portes, ce sera avec des armes suffisantes et des hommes aguerris (Cela fut effectué le 1^{er} août 1944, par le groupe de Max Le Bail). Seuls Yves Salaun et Pierre Le Cornec connaîtront le vrai nom de M. Lavoquer, et celui du commandant Adolphe Vallée, industriel, boulevard Clemenceau à Saint-Brieuc, chef de l'Armée Secrète.

Toutes ces conditions sont soumises au groupe des lycéens réunis à l'hôtel Celtic, boulevard Clemenceau. Après une longue discussion, et non sans difficultés, les conditions sont acceptées.

LE 11 NOVEMBRE 1943

Quelques semaines plus tard, Y. Salaun, respectueux de l'engagement pris, demande à M. Lavoquer l'autorisation de répondre à l'appel de Jean Morin qui à la B.B.C. invite les patriotes français à se rendre en silence au monument aux Morts, le 11 novembre.

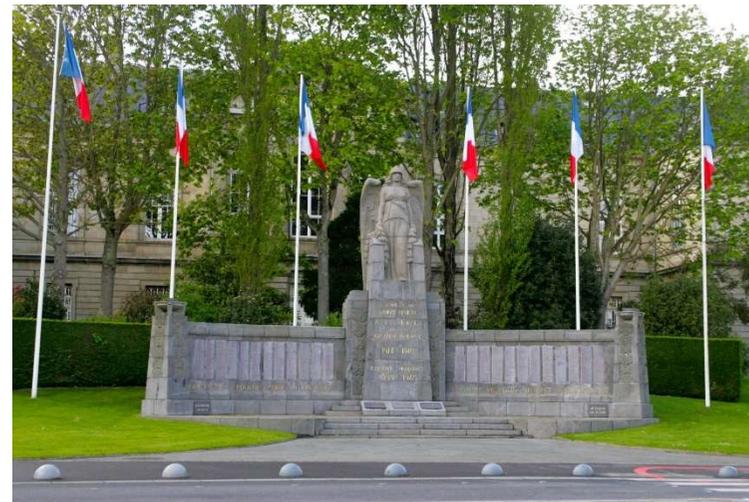
En ce jour anniversaire de l'armistice de 1914-1918, toute manifestation, toute cérémonie est interdite par les Allemands. M. Lavoquer acquiesce, car il sent qu'il faut ouvrir la soupape de sûreté de leur ardeur bouillonnante.

Le 11 novembre, à 11 heures précises, tous les élèves, moins quatre, sortent du lycée en rang et en silence. Ils traversent dignement le Champ de Mars et, par la rue du Palais-de-Justice, gagnent le monument aux Morts, se recueillent une minute et se retirent. M. Lavoquer les passe en revue le long du Champ de Mars, tout ému de cet ordre parfait. Dix minutes plus tard, les Allemands arrivent, mitraillette au bras, grenades à la ceinture, mais trop tard !

Les Allemands ont l'habileté de ne pas réagir. Il est difficile de sanctionner tant de jeunes gens qui n'ont pas proféré de cris ni distribué de tracts clandestins.

Quelques jours après, Y. Salaun propose à M. Lavoquer le plan détaillé du champ d'aviation, exécuté par un de ses amis, ancien du lycée, qui travaille avec les Allemands. Ce plan précise la place des batteries allemandes, la portée des canons, la disposition des champs de mines, les passages souterrains des fils électriques. Or, précisément, les Anglais ont demandé ces détails à Louis Aubert, officier de renseignements du Réseau Turquoise.

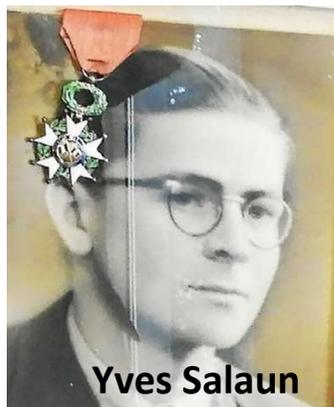
Ce plan, que Y. Lavoquer et L. Aubert n'arrivaient pas à se procurer, un jeune garçon de 18 ans dont le concours a été refusé, le leur offre sur un plateau.



LA GESTAPO PREND SA REVANCHE

Le 10 décembre, à 9 heures du matin, le lycée est encerclé. Il faut savoir que le bâtiment du grand lycée est occupé par les Allemands. Les cours se font dans les classes du petit lycée, et en face, au coin de la rue de la Gare, dans une grande et vieille bâtisse (aujourd'hui occupée par les Meubles Pierre). Un peu plus loin, quatre classes fonctionnent dans les anciennes écuries de la gendarmerie, là où s'est installé M. Lavoquer. En possession d'une liste de potaches résistants, la Gestapo, accompagnée de Feldgendarmes, pénètre au grand lycée et fait l'appel des élèves. Dix-huit élèves-maîtres et lycéens sont arrêtés.

Dans les anciennes écuries de la gendarmerie, un Feldgendarme interdit la sortie des élèves. Prévenu par un élève (qui fait signer le livre des absences) que la Gestapo arrête les grands élèves du lycée, M. Lavoquer invite ses élèves à brûler (dans le poêle à bois) les tracts qu'ils ont dans leur poche et à fuir par les fenêtres s'ils craignent des ennuis, et, montrant l'exemple, il saute par une fenêtre donnant dans la cour de la gendarmerie et sort par la rue appelée aujourd'hui rue Mireille-Chrysostome, du nom d'une héroïne du Front National, massacrée par les Allemands.



Au moment de la rafle, Y. Salaun porte sur lui le revolver de l'Allemand abattu à Plérin. Il le glisse à son voisin, lorsque les Feldgendarmes l'appellent. Mais son geste est aperçu et les bavardages vont leur train. Avant même que la classe soit vidée, les élèves qui se trouvent dans la cour sont au courant de l'incident. Il ne faut pas longtemps pour que les Allemands soient mis au courant. Un policier allemand informe les élèves arrêtés que tous seront déportés en Allemagne si celui qui a caché le revolver de Salaun ne le rend pas. On lui promet qu'il ne sera pas inquiété. Devant ce terrible dilemme, l'élève intéressé livre l'arme aux Allemands et est aussitôt relâché.

Les Allemands n'ont aucun mal à identifier le revolver. Ils découvrent ainsi toute la vérité sur le motocycliste allemand abattu à la gare maritime de Plérin.

Après quelques jours de prison, huit élèves sont libérés. Les dix autres sont au secret mais peuvent recevoir des colis et la visite de l'aumônier allemand. En janvier, **Yves Salaun**, **Georges Geffroy** et **Pierre Le Cornec** sont transférés à la prison de Fresnes. Torturés par la Gestapo, ils ne parlent pas, ne dénonçant même pas le quatrième coupable de la triste aventure de Plérin, ni leur professeur Yves Lavoquer.

Après avoir écrit de magnifiques lettres à leurs parents, tous trois sont fusillés au Mont-Valérien, le 21 février 1944.

Tous les autres sont déportés ; cinq sont exterminés dans les camps de concentration de Neuengamme, Flossenbürg ou ailleurs : Roger Le Houérou, Jean Collet, Jean Lemoine et Raymond Quéré. Marcel Nogues décède chez ses parents, à Loudéac, en août 1945, deux mois après son retour. J. Harnois, arrêté en mai 1943, meurt au camp de Flossenbürg en avril 1945. Son compagnon, Le Tonturier, a plus de chance et est libéré en mai 1945.

Loin d'affaiblir le Mouvement de Résistance du lycée, ces arrestations paraissent lui donner un second souffle. Il n'est pas jusqu'aux petits qui ne s'en mêlent. Quant aux grands, beaucoup prennent la relève de leurs camarades et s'enrôlent dans les Mouvements de Résistance.

Deux élèves-maîtres, surpris à distribuer des tracts rue du Légué, sont arrêtés. Tous deux meurent en déportation.

Excédés, les Allemands décident de détruire les foyers de résistance de tous les établissements scolaires des Côtes-du-Nord. Les classes supérieures à la quatrième sont interdites, et les élèves de plus de 15 ans reçoivent l'ordre de quitter les cinq départements bretons. Beaucoup n'obéissent pas et plusieurs participent peu après aux combats de la Libération.

COMMEMORATION

En 1948, le lycée a été décoré collectivement de la Croix de guerre 1939-1945 (citation à l'ordre de la division) dans les termes suivants :

« Établissement qui a payé une large contribution à la Patrie pendant la guerre 1939-1945. Dès 1942, une organisation clandestine d'une centaine d'adhérents, comprenant des membres très actifs pour la cause de la Résistance, fonctionnait au sein du collège. Vingt-cinq élèves, un professeur, le médecin de l'établissement, le pasteur ont été déportés. Trois élèves ont été fusillés, le pasteur est mort en Allemagne. Au total, 81 élèves et un professeur sont morts pour la France. Vivant exemple, pour l'Université, de résistance active et d'héroïsme militaire. »



Chaque année le 10 décembre, une cérémonie solennelle est organisée dans l'enceinte de l'établissement devenu collège. Les autorités préfectorales, civiles et militaires du département se rassemblent avec les élèves pour commémorer le sacrifice des élèves Martyrs.

**Le lycée
Anatole Le Braz
(devenu collège)
Aujourd'hui.**

